

<p>LDROP2091</p>	<p>International Protection of Human Rights</p>	<p>Olivier De Schutter</p>	<p>EN [q2] [30h] [5 Crédits] </p>
<p>LDROP2162</p>	<p>International Humanitarian Law</p>		

⌘ LDROP2091	International Protection of Human Rights	Olivier De Schutter	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LDROP2093	Leading cases of the European Court of Human Rights	Johan Callewaert	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BDRHO2131			

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PÉDAGOGIE

1. Méthodes pédagogiques.

La plupart des enseignements offerts dans le cadre du Master de spécialisation en droit international adoptent une méthode interactive. Certains supposent des lectures préalables qui permettent aux étudiant-es d'engager une discussion commune sur les sujets choisis.

2. Séminaire et travail de fin d'études.

Le travail de fin d'études est rédigé dans le cadre d'un séminaire dirigé de droit international. Cette activité est spécifique aux étudiant-es qui suivent le master de spécialisation en droit international. Le séminaire est encadré par un-e praticien-ne du droit international disposant d'une expérience de pointe auprès d'une juridiction spécialisée.

Le séminaire dirigé consiste en des séances interactives au cours desquelles les étudiant-es sont appelé-es à faire des présentations portant sur des points spécialisés du droit international public ou privé et trouvent l'occasion de discuter de l'élaboration de leur travail de fin d'études et de différents sujets d'actualité. Il est fait largement appel à la jurisprudence récente ou à des textes normatifs récents que les étudiant-es sont appelé-es à commenter. Le séminaire est conçu comme un moment d'apprentissage collaboratif.

3. Suivi des étudiant-es

Le nombre d'étudiant-es admis-es dans le programme étant limité, ils ou elles bénéficient d'un suivi individualisé de la part des professeur-es, en particulier dans le cadre de l'élaboration de la rédaction de leur travail de fin d'études. Celui-ci porte sur un sujet choisi par l'étudiant-e, en concertation avec un ou une des professeur-es du programme.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités

Mandat(s)

- Doyen : Edoardo Traversa
- Directrice administrative de faculté : Joëlle Cap

Commission(s) de programme

- Commission d'enseignement pour le droit (BUDR)

Responsable académique du programme: vice-doyen-drt@uclouvain.be

Jury

- DRIN2MC - Président: [Frédéric Dopagne](#)
- DRIN2MC - Secrétaire: [Raphael Van Steenberghe](#)

Personne(s) de contact

- Gestionnaire de programme: [Catherine Brams](#)